



Collecte des déchets ultimes encombrants le 20 août 2026

EXEMPLES DE DÉCHETS ULTIMES ENCOMBRANTS :



ACCEPTÉ

Cuisinière, laveuse, sècheuse, lave-vaisselle
Matelas, sommier
Meuble (tables, chaises, bureau, divan, etc.)
Bain, évier, lavabo, toilette, douche (sans vitre)
Porte d'intérieur (sans vitre)
Tapis, couvre-plancher souple (doit être roulé)
Balançoire (démontée)
Bicyclette

*Le tout en quantité raisonnable
et en longueur de 4 pieds et moins*



REFUSÉ

Réfrigérateur, congélateur et climatiseur
Produit toxique (résidus domestiques dangereux (RDD), peinture, etc.)
Matière recyclable (carton)
Appareil électronique (télévision, ordinateur, etc.)
Outil et machine avec moteur (scie à chaîne, tondeuse, etc.)
Pneus et pièces de véhicule de tous types
Matériaux et débris de construction (fenêtre, verre, porte extérieure ou avec vitre, gypse, béton, bardeaux d'asphalte, drains, tuyaux etc.)

QUOI FAIRE DES OBJETS EN MÉTAL?



Collecte du métal du 13 au 19 août

Vous pouvez déposer les gros rebuts métalliques en bordure du chemin la semaine précédant la collecte des déchets ultimes encombrants.

Par contre, s'ils ne sont pas ramassés et sont refusés dans la collecte des encombrants, vous devrez les apporter à l'écocentre.

LE SAVIEZ-VOUS ?



La plupart des objets et matériaux qui ne sont pas des déchets ultimes encombrants sont acceptés à l'écocentre de Magog.

Accès gratuit aux résidents du Canton de Hatley avec preuve de résidence.



ÇA VA OÙ?

Trouvez quoi faire avec vos matières

cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca

Nouveau! Accès à l'écocentre de Magog



Depuis le 1^{er} avril 2026, les résidents du Canton de Hatley n'ont plus accès aux écocentres de la Ville de Sherbrooke.

Cette situation découle de la fin de l'entente intermunicipale avec la Ville de Sherbrooke, qui fermera temporairement l'écocentre Rose-Cohen en 2026 pour d'importants travaux d'agrandissement, réduisant ainsi sa capacité d'accueil.

Afin d'assurer la continuité du service pour ses citoyens, le Canton de Hatley a conclu une entente avec la Ville de Magog. **Ainsi, depuis le 1^{er} avril 2026, les résidents du Canton de Hatley ont accès à l'écocentre de Magog.**

Coordonnées de l'écocentre de Magog

2300, rue Tanguay, Magog QC J1X 7K3 / 819 843-3333 (jour) / 819 847-0835 (fin de semaine)

Heures d'ouverture et matières acceptées ou refusées : ville.magog.qc.ca/batiment/ecocentre/

Pour l'accès à l'écocentre, une personne doit présenter une pièce d'identité en vigueur avec photo ainsi qu'une preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes municipales, bail ou facture récente d'électricité).

Pour plus d'informations : cantondehatley.ca/matieres-residuelles/ecocentre

